

**École Publique L'Oiseau Bleu**  
**9 rue de l'Atlantique 85220 Saint Maixent sur Vie**

---

**Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 4 novembre 2014.**

***Étaient présents :***

ENSEIGNANTS :

Madame Annie PEROCHEAU, classe de PS/MS,  
Madame Brigitte DORY, classe de MS/GS,  
Madame Karen ARTAUD, classe de MS/GS,  
Madame Sabine BRUNEAU, classe de CP/CE1,  
Monsieur Mickaël BOSSIS, classe de CE1/CE2.  
Madame Carole BROSSIER, Directrice, classe de CM1/CM2.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Mesdames Amélie MERIAU, Chrystelle RABILLER, Virginie ELINEAU, Stéphanie GLOCK,  
Laetitia RABILLER.

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS :

Monsieur Jean GROSSIN, Maire,  
Madame Virginie DUBREUIL, conseillère municipale,  
Madame Nathalie PONCET, conseillère municipale,  
Madame Guylène GUILBAUD, conseillère municipale,  
Mr Jean-Yves BERNARDEAU, DDEN,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Madame Karen ARTAUD..

***Absents excusés :***

Monsieur Gilles JOSEPH, IEN,  
Monsieur Joseph BRETHOME, adjoint.  
Madame Virginie LORET, enseignante,  
Monsieur Benoît LAFFICHER, enseignant.

### **Ordre du jour :**

1. **Approbation du conseil d'école du 16 juin 2014.**
2. **Elections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école.**
3. **Suivi des effectifs.**
4. **Personnel de l'école.**
5. **Bilan coopérative scolaire année 2013 / 2014**
6. **Règlement intérieur.**
7. **Présentation du projet d'école.**
8. **Projets pédagogiques.**
9. **PPMS.**
10. **Matériel, mobilier scolaire, équipement informatique.**
11. **Questions diverses.**
12. **Questions des parents.**

La séance est ouverte à 18 h 40 par Mme BROSSIER, Présidente du conseil d'école.  
L'ordre du jour est abordé comme suit :

#### 1. **Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école :**

Avant de procéder au vote, la Présidente demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à faire ou des modifications à apporter au compte-rendu de la dernière séance (16 juin 2014).

Aucune modification n'est souhaitée, le procès verbal est alors adopté à l'unanimité.

#### 2. **Elections des représentants de parents d'élèves :**

Elles se sont déroulées le 10 octobre 2014 de 13h00 à 17h00.

Beaucoup de votes par correspondance.

Une seule liste : 5 titulaires et 2 suppléantes.

195 inscrits, 126 votants, soit 64,62% de participation, ce qui est légèrement moins que l'an passé.

Le procès verbal a été affiché à l'entrée de l'école le soir-même.

#### 3. **Suivi des effectifs.**

Nous avons démarré l'année scolaire avec 135 élèves(100 familles), 2 élèves ont quitté l'école aux vacances de la Toussaint suite à un déménagement, ce qui ramène l'effectif total à 133. Nous constatons donc une légère hausse par rapport à l'an dernier (128).

Réparti comme suit :

CLASSES	EFFECTIFS
PS/MS	21 / 6 = 27
MS/GS	13 / 15 = 28
CP/CE1	19 / 5 = 24
CE1/CE2	13 / 13 = 26
CM1/CM2	12 / 16 = 28
Moyenne/classe	26,6

Nous accueillerons 2 TPS, nés en janvier, après les vacances de Noël.

Nous avons eu une demande d'une famille de Saint-Révérend pour l'inscription de leurs deux enfants à l'école publique. La municipalité a estimé au vu des effectifs des classes qu'il ne fallait pas les accepter. Cette famille a donc été redirigée vers les autres communes limitrophes de Saint-Révérend.

La directrice souligne que ce sujet reste délicat car il est en effet légitime pour toute famille d'avoir la possibilité d'inscrire son enfant dans une école publique. Cependant il n'y a apparemment pas de règles, pas d'accords ni de réelle concertation avec les autres communes. Ce qui nous met parfois dans une position délicate lorsque les familles nous appellent directement.

Prévisions pour la rentrée 2015 / 2016 :

Effectifs par niveau	2014 / 2015
CM2	11
CM1	13
CE2	18
CE1	19
CP	15
GS	18
MS	20
PS	15
TPS	3
Total	132
Moyenne/classe	26,4

#### **4. Personnel de l'école.**

Au niveau des enseignants : nous accueillons 3 nouvelles personnes dans l'équipe pour cette année : Madame LORET Virginie qui assure la décharge de direction de Madame BROSSIER, Madame ARTAUD Karen qui assure la décharge de maître formateur de Madame Dory et Monsieur LAFFICHER Benoît qui complète le mi-temps de Madame PEROUCHEAU.

Au niveau du personnel municipal :

Line BOURON : matinée en PS/MS + la surveillance de cour pendant la cantine + le ménage du soir.

Adeline CHATELIER : cantine + sieste + l'après-midi en PS/MS + la garderie le soir.

Anaïs BOURCIER : garderie + matinée en MS/GS + ménage le soir.

Alexandra PEZARD : préparation cantine + ménage mercredi après-midi.

Aurélia RIVET : cantine + 1 heure chaque après-midi en MS/GS + garderie le soir.

#### Remarques de l'école :

- En maternelle, le temps d'échange (préparation des ateliers, retour sur les activités) entre l'aide- maternelle et l'enseignante s'effectue très rapidement et en présence des enfants puisqu'il n'existe pas de moment consacré à celui-ci. C'est un regret, surtout pour la classe des petits car l'aide-maternelle du matin n'est pas celle de l'après-midi.

### **5. Bilan coopérative scolaire année 2013 / 2014**

Le total des charges de l'année scolaire 2013/2014 s'élève à 6620,43 euros.

Le total des produits de l'année scolaire 2013/2014 s'élève à 11145,75 euros.

Soit un excédent de 4524,87 euros.

Il faut savoir que nous fonctionnons en réseau avec deux autres écoles, Commequiers et le Fenouiller pour le transport. Le Conseil Général subventionne 10 sorties à hauteur de 80% à condition que nous sortions avec une de ces deux écoles. Chaque année, c'est une des trois écoles qui doit s'occuper de la réservation des autocars, qui avance l'argent et qui reçoit la subvention du Conseil Général. L'an passé, c'était Saint-Maixent-Sur-Vie, ce qui provoque des mouvements sur le compte de la coopérative de l'école.

Au 31/08/2014 nous avons sur le compte de l'OCE la somme de 6099,99 euros et 11,76 euros en caisse.

Sachant que la facture de Semvie Nautisme pour le stage voile n'avait pas été acquittée ainsi que des factures de transporteurs pour les sorties de fin d'année.

Après paiement des factures (3018 pour Semvie et 2145 pour les diverses sorties), cela ramène le solde à 936,99 euros.

Les dons de parents pour cette rentrée scolaire : 670 euros.

### **6. Règlement intérieur.**

Chaque participant du conseil d'école ayant reçu le règlement avec l'invitation, nous n'en faisons pas une lecture entière mais souhaitons y apporter quelques modifications.

Chaque point est discuté puis voté.

Après modification, le règlement sera distribué à chaque famille qui devra en prendre acte.

### **7. Présentation du projet d'école.**

Le projet d'école qui débute, s'étalera sur les années 2014 à 2017. Nous l'avons élaboré en équipe, il a été jugé conforme par Monsieur Joseph, Inspecteur de l'Education Nationale.

Nous avons retenu les axes suivants :

- Prendre en compte la diversité des élèves et la différenciation pédagogique.

L'objectif étant d'améliorer les résultats des élèves.

- Favoriser le parcours artistique et culturel des élèves.

- Mettre en place une démarche d'investigation.

L'objectif étant de favoriser la démarche d'investigation dans tous les champs disciplinaires et de permettre aux élèves de structurer leurs connaissances.

Présenté ce jour au conseil d'école, il sera transmis à Madame la Directrice Académique

pour validation.

## **8. Projets pédagogiques.**

### Projets liés au domaine de la langue

◆ **Participation au Prix des Incorruptibles** (achats des séries par l'APE) avec un vote en fin d'année. Pour les CM2 il y aura une rencontre au collège Garcie- Ferrande avec une classe de 6ème.

◆ **Scrabble** : comme l'an passé, nous organiserons une matinée de jeu à la salle polyvalente au printemps pour les élèves de CE et CM. La date n'est pas encore arrêtée, nous attendons la fin des travaux.

### Projets EPS

#### **Financés par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Gilles Croix de Vie :**

##### ◆ **Piscine**

Les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 vont bénéficier de 8 séances à la Piscine de la Soudinière à Saint-Gilles Croix de Vie.

GS :le lundi après-midi à 14h30 du 2/05/2015 au 29/06/2015.

CP/CE1 : le mardi matin à 10h00 du 5/05/2015 au 23/06/2015.

CE1/CE2 : le mardi matin à 10h00 du 2/12/2014 au 3/02/2015.

Merci aux parents accompagnateurs.

Les enseignants lancent un appel aux parents volontaires pour assurer la pérennité des séances. Il y aura d'ailleurs une nouvelle session d'agrément jeudi 4 décembre 2014 à 17h45 à la piscine de la Soudinière.

##### ◆ **Gymnastique**

Les élèves de CP , CE1 et CE2 bénéficient actuellement de 8 séances à la salle du Fenouiller.

##### ◆ **Prévention routière**

Monsieur Loïc Bernard organise sur l'école deux interventions auprès des élèves de l'élémentaire, l'une théorique les 15 et 16 décembre, l'autre pratique (vélo dans la cour de l'école) en mai.

##### ◆ **Golf**

La classe de CM1/CM2 se rendra sur le golf des Fontenelles afin de poursuivre la formation débutée l'an passée pour 6 séances chaque mercredi à 9h00 du 25/03/2015 au 13/05/2015. Une rencontre sera organisée le 29 mai.

##### **Le cross de secteur**

Il aura lieu le 27 novembre pour les élèves du CP au CM2 au stade de Commequiers.

A partir de 10h00 pour les élèves de CE2 à CM2 et dès 13h45 pour les élèves de CP et CE1.

##### **Rencontre Danses**

Entre le 16 et le 27 mars.

### **Athlétisme**

Entre le 26 mai et le 5 juin 2015.

#### Projets liés à la culture, à l'ouverture sur le monde

- ◆ **Spectacle** pour les maternelles à définir.
- ◆ **Intervention musique et danse** pour tous les élèves excepté la classe des petits, 8 séances par classe, avec un intervenant musicien professionnel. Financés pour une grande partie (80% environ) par le Conseil Général et par la Municipalité qui a accepté de voter le projet.
- ◆ **Classe de découverte**  
Elle concernerait les élèves de CE1 / CE2 / CM1 et CM2. Nous sommes en attente des réponses des familles. Une première réunion s'est déroulée le 17 octobre pour exposer le projet aux parents d'élèves. C'est un projet d'envergure de partir avec deux classes, mais il ne se reproduira pas avant 4 ans.

#### Projets en lien avec des associations de Saint-Maixent

##### ◆ **Avec l'APE**

- Fête de Noël : le vendredi 19 décembre 2014 à 20h00. Elle aura lieu à la salle de Commequiers. Pour des raisons de sécurité, le nombre de familles ayant beaucoup augmenté + les travaux en cours, il est impossible d'occuper la salle polyvalente de Saint-Maixent-Sur-Vie. Bien entendu, cela est moins confortable car nous ne pourrions pas faire répéter les enfants comme d'habitude. Séance de cinéma offerte pour tous les élèves de l'école par l'APE.
- Carnaval : date à déterminer

##### ◆ **Lire et faire lire.**

Intervention de Brigitte Bonnard pour faire la lecture aux enfants de toutes les classes sauf celle des petits.

### 9. **PPMS.**

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs.

Ce plan est mis en place pour bien réagir en attendant les secours en cas de tempête, déversement de produit toxique sur la chaussée...

Un exercice de confinement aura lieu prochainement, les parents en seront avertis au préalable.

### 10. **Matériel, mobilier scolaire, équipement informatique**

Mme BROSSIER remercie la Municipalité pour les travaux effectués au sein de l'école pendant les vacances d'été, à savoir la permutation entre la BCD et la classe de CP/CE1.

L'achat de mobilier scolaire :

- tables et chaises réglables pour la classe de CP / CE1.

Qu'en est-il des autres demandes en attente ?

Monsieur le Maire nous assure que cela va être revu très prochainement.

Nous avons pu récupérer des ordinateurs d'occasion cédés par le Trésor Public. Certains étaient défectueux. Nous revenons sur le budget voté par la mairie concernant l'achat d'ordinateurs neufs. Cela va être revu par la municipalité.

Autres besoins urgents :

casques audio + souris + lino pour la classe de MS / GS.

## **11. Questions diverses.**

Bibliothèque : malheureusement, faute de créneaux nous n'irons plus à la bibliothèque de Commequiers une fois tous les deux mois, 3 fois dans l'année pour les PS/MS. Ce ci est regrettable, d'autant plus que nous participions chaque année au Printemps des poètes. La municipalité dit rechercher une autre solution afin de ne pas priver les élèves de cet accès à la culture.

## **12. Questions des parents.**

- ◆ Pourrait-on avoir plus de précisions sur le mode de paiement du voyage à Argelès ?
  - ➔ *Pour l'instant nous attendons le retour de toutes les familles pour être sûrs que le projet sera mené à son terme, puis nous préciserons les modalités. Nous avons proposé un échéancier aux familles qui pourront régler de 1 à 10 fois par chèques ou chèques vacances.*
- ◆ Merci pour le projet de séjour à la montagne proposé aux enfants, dommage que l'APE ait diminué sa participation au voyage à Paris, peut-être devrait-elle penser à diminuer aussi la cotisation demandée par enfant aux parents.
  - ➔ *La présidente de l'APE est présente et peut donc répondre. L'APE participe ainsi que la municipalité à hauteur de 80 euros par enfant. En ce qui concerne la cotisation APE, elle n'est pas obligatoire, chaque famille est libre de cotiser ou pas. Dans ce cas, elle devra régler en totalité toutes les activités financées par l'APE. Concernant le voyage, une famille qui ne cotiserait pas aurait la somme de 80 euros à ajouter. Le voyage à Paris concernait beaucoup moins d'enfants. Les comptes étant détaillés lors de l'Assemblée Générale de septembre, l'APE invite chaque parent à s'y rendre afin de prendre connaissance de ce qui est fait avec les cotisations.*
- ◆ Pour la cantine : les grands se servent seuls, mangent-ils la quantité qu'il faudrait ? Surtout quand ils n'aiment pas. Le rab poserait des problèmes. Lavage des mains pour les grands avant de manger.
  - ➔ *Lorsque les enfants n'aiment pas, on leur donne la moitié et on les incite à goûter. Malgré le quart d'heure supplémentaire sur le temps du midi, les enfants sortent tard de la cantine, voire même après l'ouverture des portes à 13h35. L'appel individuel des élèves prend beaucoup de temps. De plus, il y a un déséquilibre entre les deux services au niveau du nombre d'enfants. Une proposition est faite d'inclure les CM2 au premier service.*
- ◆ Pour les atsem : quelles sont les dates de fin de contrat ?

- ➔ *Monsieur le Maire n'a pas les dates exactes en tête mais toutes les personnes seront présentes la totalité de l'année scolaire. Il s'agit de contrats renouvelables.*
- ◆ Organisation des TAP pour 2015 ?
- ➔ *Pas de réponse à apporter à ce jour, si ce n'est que la Municipalité réfléchit à une organisation.*
- ◆ Comment se passe la sieste pour l'arrivée des enfants qui mangent à la maison ?
- ➔ *Pas de problème à signaler, ils sont très peu nombreux et se faufilent silencieusement dans le dortoir à 13h35.*
- ◆ Les activités des enfants le matin, pas forcément apprentissage ?(ex : gymnastique).
- ➔ *Nous avons ajouté une matinée à la semaine d'école des enfants. Effectivement, les enfants sont mieux disposés pour les apprentissages le matin. Cependant, il n'est pas obligatoire de réserver exclusivement les matinées aux mathématiques et au français même si une nouvelle notion sera abordée de préférence le matin.*
- ◆ Réunion de rentrée à 16h15 trop tôt pour certains parents.
- ◆ Deux réunions de rentrée en même temps causent des soucis pour certains parents.
- ➔ *Nous avons essayé d'y faire particulièrement attention, cela concernait les réunions de la classe de MS/GS et CM1/CM2 et deux familles étaient en commun. Nous serons d'autant plus vigilants l'année prochaine.*
- Arbre de Noël : toutes les classes feront le spectacle ?
- ➔ *Comme cela s'est toujours fait, il n'y a pas de raison que certaines classes ne participent pas, ne serait-ce que pour le chant commun.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21 H 40.

A Saint Maixent sur Vie, le 10 novembre 2014.

LA Secrétaire de séance  
Madame Karen ARTAUD

La Présidente du Conseil  
Madame Carole BROSSIER

**Copie transmise à :**

1. Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.
2. Monsieur le Maire de la commune de Saint-Maixent-sur-vie.
3. Monsieur le Délégué Départemental de l'Education Nationale.
4. Mesdames les représentantes de parents d'élèves.



5. Mesdames et Messieur les enseignants de l'école.
6. Mesdames et Monsieur les enseignants du RASED.